

## #8

### Réunion du 9 novembre 2022

**Membres de la CASAR et de la CSSCT :** Karine CEVAER (rapporteuse de la CSSCT), Rabéa CHAKIR-TREBOSC (CSSCT), Hervé COLOSIO (SNJ), Séverine DANGIN (CFDT), Amélie DOUAY (FO), Émeline DROXLER (FO), Bruno ESPALIEU (CSSCT), Adrien GESTA-FLINE (Sud), Jean-Hervé GUILCHER (secrétaire de la CASAR), Laurent MAAS (CGT), Florence MALESIEUX (Sud), Olivier MELINAND (CSSCT), Daniel PAJONK (CGT), Laurence ROMET (CSSCT).

**Représentants de proximité et syndicaux de France 3 Alsace :** Cécile POURE, Michel DI VENANZIO, Richard MADRAGORE, Yvonne ROEHRIG et Henri WEIKEN.

**Salarié expert de la CSSCT :** Gwendal POIRON (chef OPS).

**Membres de la direction :** Samuel BIGNON (DRH du Réseau France 3), Philippe ESPINET (chef du projet de modernisation des régies), Mylène FALIGOT (cheffe du projet du site de qualification de Strasbourg – Ingénierie Process), Marie-Laurence FERRACCI (responsable de la coordination des projets à la direction de la proximité), Michaël FRIEDERICH (directeur de la coordination de l'exploitation Réseau France 3), Annabelle LAURIN (DSQVT), Philippe MARTINETTI (président de la CASAR), Xavier RIBOULET (directeur de la proximité), Séverine THIREL (coordinatrice RH des projets transverses).

### Site de « qualification » de Strasbourg

Cette réunion conjointe de la CASAR (commission d'anticipation, de suivi et d'ajustement de la régionalisation) et de la CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail du CSE) était principalement consacrée à la plateforme de tests de Strasbourg, qui vise à expérimenter de nouveaux process de fabrication et de mise en image des journaux régionaux et d'émissions régionales. Il s'agira d'un « site d'essai hors antenne ».

C'est la 1<sup>ère</sup> fois que les élus se rendaient sur le site.

## Le dispositif technique

Une régie de type Mosar et un plateau sur le même modèle que les autres plateaux JT régionaux ont été aménagés dans les locaux de France 3 Alsace, à l'emplacement de l'ancienne régie. Plateau et régie sont contigus.

Actuellement des experts métiers de différents sites régionaux (scriptes, chef de centre, techniciens vidéo, responsable d'édition, OPS, présentateurs) y assurent la recette du système OpenMédia, qui doit être testé en conditions opérationnelles sur la plateforme de Strasbourg avant d'être déployé dans les stations régionales (Centre-Val de Loire sera la 1<sup>ère</sup> région équipée).

L'expérimentation autour de l'automate doit se dérouler sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023.

La régie compte 3 pupitres comportant au total 9 postes + une petite régie audio.

Les matériels installés sont ceux d'une régie de type Mosar :

- Mélangeur vidéo : Ross Carbonite
- Console audio : SSL 300
- Serveur vidéo (diffusion) : Dubmaster
- Serveur graphique (infos décors, plasmas...) : Avid Maestro
- Synthés : Ross Expression
- Caméras boules
- Console lumière

En outre, pour les besoins de l'expérimentation, l'automate de production Overdrive va être installé.

## Le champ de l'expérimentation

La commission a débattu sur le champ de l'expérimentation, ses attendus, les contraintes ou possibilités offertes par les équipements techniques. Ces derniers ont été sélectionnés par appel d'offres et concernent tout le marché des régies Mosar qui doivent équiper la moitié des 23 antennes du Réseau. L'idée est de vérifier, par la pratique, l'adéquation ou les écarts entre les capacités théoriques des outils et la réalité de l'exploitation. Philippe Espinet estime que si un outil ne fonctionne pas ou ne répond pas au besoin, il sera abandonné.

Avant même d'évoquer la question de l'automate, les élus ont rappelé que les choix matériels effectués par France Télévisions ont des conséquences en termes de qualité de fabrication, d'ergonomie et de conditions de travail.

L'expert OPS invité par la CSSCT a pris l'exemple de la console son. Le marché des régies Mosar a choisi la version low-cost de la console SSL. Si l'unité centrale de cette console est performante et offre de nombreuses possibilités, en revanche le pupitre (SSL 300) est insuffisant en termes d'ergonomie et de réactivité. En somme, on se propose de « piloter un moteur d'avion de chasse avec un poste de conduite de 2 CV », estime Gwendal Poiron. Ceci aura des conséquences sur la qualité, le temps de fabrication, les conditions de travail des

OPS. Pour éviter ce problème, il faudrait opter pour le modèle SSL 500, plus performant et plus cher (40 000 € plus cher).

Michael Friederich finit par reconnaître ces faits, mais indique qu'il faut inventer en région des « solutions de contournement ». Les élus s'y opposent, estimant qu'il s'agit d'un mode dégradé générateur de risques psycho-sociaux. Ils estiment que l'expérimentation doit permettre de remettre en cause tel ou tel outil s'il est inadapté à l'activité ou générateur de risques.

Les élus déplorent une fois de plus que les cahiers des charges ne soient pas élaborés avec les exploitants mais par des chefs de centre ou cadres qui ont moins en tête la réalité des contraintes de l'exploitation. Philippe Martinetti s'engage à défendre ce point de vue devant la direction des marchés, afin de faire évoluer la méthode pour les prochains appels d'offres, en particulier pour la prochaine génération de régies qui succéderont aux régies Mosar.

Point central de l'expérimentation, le fameux AAMIS (assistant automatisé de mise en image et son), autrement dit l'automate Overdrive. C'est cet outil que la direction se propose de tester dans l'optique de réduire le nombre de techniciens en régie pour la fabrication du journal régional. « L'expérimentation est là pour voir ce qu'on peut faire, affirme Samuel Bignon. Les salariés vont pouvoir s'exprimer et proposer des choses, l'idée c'est de laisser vivre l'expression ».

Les élus estiment nécessaire de mettre en place des critères de réussite et de qualité pour évaluer les process expérimentés.

La direction répète que, pour un certain nombre d'émissions, l'automate n'aura pas d'utilité et que le système sera débrayable. Encore faut-il que les techniciens conservent leurs compétences et savoir-faire, que les effectifs techniques restent suffisants et que la planification soit plus que réactive. Le maintien des compétences passe par une activité non-automatisée régulière, récurrente et diversifiée.

Quelles perspectives pour le personnel technique ? Quelle activité, quelles propositions de reclassement, de redéploiements ou de reconversions professionnelles ? Samuel Bignon évoque un travail sur la GPEPP des personnels concernés au 1<sup>er</sup> semestre 2023, en parallèle de l'expérimentation.

Le directeur du Réseau reconnaît que le projet a évolué depuis la 1<sup>re</sup> mouture qui envisageait un redéploiement de techniciens sur de la production de contenu pour le web. Désormais la direction évoque du redéploiement vers d'autres activités techniques (PAE, etc.).

La prévention des risques professionnels passe par une anticipation des conséquences potentielles du projet, sous forme de scénarii. Les risques identifiés à date pourront être adaptés au fil de l'eau de l'expérimentation. Un DUER spécifique au site est prévu, prenant en compte les diverses expérimentations.

## Sélection des référents

Le principe partagé prévoit que les référents seront sélectionnés, via un appel à candidatures, à raison de 2 référents par antenne.

Cependant, le projet d'accord d'expérimentation prévoit que ce principe pourra être revisité afin d'assurer un équilibre entre les différents corps de métiers. La direction s'engage à partager de manière transparente avec la CASAR puis la CESAE l'état des candidatures et de les associer aux éventuels arbitrages. L'accord d'expérimentation devrait être proposé à la signature des OS avant la fin novembre.

Pour rappel, l'équipe projet technique est composée comme suit :

- Modernisation des régies : Philippe Espinet (directeur de projet) / Christophe Le Gall (coordination)
- Site de qualification de Strasbourg :
  - o Mylène Faligot (cheffe de projet)
  - o Experts : Camille Martin (IP), Thomas Paillet (cadre technique Caen), Yann Bouladoux (cadre technique Lyon), Gaël Guillemot (cadre technique Rouen)
  - o Equipes fournisseurs (Ross...)
- Intégration d'OpenMédia : Cédric Hulard (IP)
- Réalisateur référent : David Montagne
- 46 référents métiers volontaires (non encore choisis).

## Avenir de la CASAR

L'accord de méthode du 25 juin 2021 « sur le projet de développement des chaînes régionales au sein du Réseau France 3 » arrive à échéance au 31 décembre et avec lui la CASAR qu'il a créée. L'accord prévoit cependant une « revoyure » 3 mois avant l'échéance, avec une possibilité de prorogation. Cette réunion n'a pas eu lieu mais la direction l'annonce pour les semaines à venir. Se pose en effet la question du suivi des projets autour de la régionalisation. Si une CESAE (commission d'évaluation, de suivi et d'ajustement de l'expérimentation) doit être constituée à partir de janvier, elle ne concernera que l'expérimentation de Strasbourg relative à Overdrive.

## Point d'étape sur la stratégie numérique de proximité

En termes de stratégie éditoriale, la direction affiche une ambition qui doit passer selon elle par la réalisation d'au moins 4 objectifs : des nouveaux formats, des contenus de décryptage, des passerelles entre l'info et les programmes, et un objectif sur les langues régionales.

Plusieurs évolutions techniques des sites web ont déjà eu lieu (cf CR n°7, Casar du 7 septembre), mais il manque la dimension organisationnelle et des moyens, qui doit être finalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Le sujet du sous-dimensionnement persistant des moyens revient en permanence. Il a fait l'objet d'un point à la CSSCT du 25 octobre dernier, autour de la situation des chargés d'édition numérique (CEN). La direction a présenté à la Casar les pistes de réflexion sur une nouvelle organisation et répartition du travail au sein des services web. Parmi les pistes : une

coordination central forte, augmenter la pluridisciplinarité du web, renforcer et conforter les équipes numériques, travail sur les liens organisationnels et hiérarchiques.

La direction confirme ses intentions-obligations de définir le « qui fait quoi » entre les chargés d'édition et les coordinateurs numériques, mais aussi avec tous les autres acteurs qui interviennent sur le web.

Pour donner suite aux engagements du directeur du Réseau, un séminaire « Chargés d'édition numérique » est prévu le 17 novembre et devra permettre à tous les protagonistes de s'exprimer sur les conditions qu'ils rencontrent dans la réalisation des actions à mener pour atteindre chaque étape de l'ambition éditoriale affichée.

Concernant les missions des 13 coordinateurs numériques en région la direction évoque un « bilan d'étape » d'ici la fin de l'année. Les élus attirent à nouveau la vigilance sur la charge de travail et sa soutenabilité. D'ici la fin de l'année, la direction annonce des réunions dans les régions pour élaborer l'organisation propre à chaque territoire.

L'ensemble de ces travaux devrait donner lieu à la présentation d'un nouvel organigramme et de précisions sur l'évolution de l'organisation du travail au sein des services numériques dans nos antennes.

Le secrétaire de la CASAR  
Jean-Hervé GUILCHER  
16 novembre 2022